

Prof. Romain PAUWELS AWARD 2026 - REGLEMENT

Ce prix a pour objectif de stimuler la recherche scientifique en pneumologie. Il couronne le meilleur article original dans le domaine de la pneumologie et publié dans un journal international l'année qui précède l'attribution du prix.

*Les articles doivent nous parvenir par courrier électronique à l'adresse info@bers.be pour le **9 novembre 2026** au plus tard.*

ART. 1 – Objet du prix et candidature

Ce prix, décerné chaque année depuis 2015 par la Belgian Respiratory Society (BeRS), a pour objectif de promouvoir et de valoriser la recherche scientifique dans le domaine de la pneumologie. Il récompense le premier auteur du meilleur article de recherche original en pneumologie, publié dans une revue scientifique internationale à comité de lecture (peer-reviewed) entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant l'attribution du prix.

Le prix est remis à l'occasion des Belgian Pneumology Days.

Pour l'édition 2026, l'article doit être envoyé par courrier électronique à l'adresse info@bers.be, au plus tard le lundi 9 novembre 2026.

ART. 2 – Conditions d'éligibilité

Peuvent poser leur candidature les médecins, médecins en formation, chercheurs et autres professionnels exerçant au sein d'un hôpital universitaire ou non universitaire en Belgique.

Au moment de l'introduction de leur candidature, les candidats doivent être membres de la Belgian Respiratory Society (BeRS).

Les candidats peuvent être de nationalité belge ou étrangère, mais doivent exercer leur activité professionnelle en Belgique.

Aucune limite d'âge n'est fixée pour l'introduction d'une candidature.

ART. 3 – Candidatures

Chaque candidat ne peut soumettre qu'un seul article par édition.

Un même candidat ne peut se voir attribuer le prix deux années consécutives.

ART. 4 – Composition du jury

Le jury est composé des membres du Conseil d'Administration de la BeRS et est coprésidé par les deux Chairs du Science Council de la BeRS.

Afin de garantir l'impartialité du processus de sélection, tout membre du jury candidat à l'un des prix est exclu du processus d'évaluation et de sélection.

ART. 5 – Critères d'évaluation

L'évaluation et le classement des articles reposent sur deux critères principaux :

- la qualité du contenu scientifique, notamment l'originalité du travail ;
- l'Impact Factor de la revue dans laquelle l'article a été publié.

ART. 6 – Sélection et annonce du lauréat

Le jury sélectionne le lauréat lors de la réunion du Conseil d'Administration de la BeRS du mois de novembre. Le nom du lauréat, en sa qualité de premier auteur de l'article sélectionné, est annoncé à l'occasion des Belgian Pneumology Days.

ART. 7 – Remise du prix

Le prix est officiellement remis au lauréat lors des Belgian Pneumology Days par le Président de la BeRS, accompagné de l'un des Chairs du Science Council de la BeRS.